

Communiqué de presse

Jubilé de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants:

111 ans au service des personnes en situation de handicap visuel

Berne, le 9 novembre 2022. Le 11 novembre, la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA fête ses 111 ans à Soleure. La plus ancienne organisation nationale d'entraide pour les personnes aveugles et malvoyantes continue de se battre pour que les personnes en situation de handicap visuel puissent participer à la vie de la société de manière autonome et à égalité de droits.

Le 11 novembre, la FSA fête ses 111 ans à Soleure et organise une grande célébration à cette occasion. De nombreuses personnalités y participeront, dont Martin Candinas, futur président désigné du Conseil national, Susanne Schaffner, conseillère d'État soleuroise en qualité de représentante de la Conférence des directrices et directeurs des affaires sociales, Manuele Bertoli, conseiller d'État tessinois, Stefanie Ingold, présidente de la Ville de Soleure, ainsi qu'une délégation du Lions Clubs, qui soutient activement la FSA depuis de nombreuses années.

Une lutte pour la reconnaissance et l'intégration

Il y a 111 ans, la Fédération suisse des aveugles était fondée à Lausanne. Elle a plus tard été rebaptisée Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA). Pour la première fois, les personnes aveugles ont en effet compris la nécessité d'unir leurs forces pour lutter contre les dangers potentiels et les vellétés de mise sous tutelle. Les pionniers ont formulé à cette époque trois demandes:

- Droit de participation au sein de toutes les organisations de personnes aveugles
- Salaires fixés selon un tarif pour le travail dans des ateliers pour personnes aveugles
- S'affranchir de la pauvreté

À l'époque, les personnes concernées devaient donc encore se battre pour des droits très fondamentaux et pour être reconnues comme des citoyens à part entière. La fédération considérait «la création de meilleures possibilités de revenus pour les personnes aveugles ambitieuses et aptes à travailler» comme sa mission «la plus noble». Cette exigence reste d'actualité, car l'intégration sur le marché du travail reste un obstacle difficile à surmonter pour de nombreuses personnes aveugles ou malvoyantes.

Organisation nationale d'entraide pour les personnes en situation de handicap visuel

Une meilleure mise en réseau et la participation à égalité de droits à tous les domaines de la vie ont été, dès le départ, les objectifs directeurs de la FSA. Aujourd'hui, elle est la plus grande organisation nationale d'entraide pour les personnes aveugles et malvoyantes. En tant qu'organisation centrée sur ses membres, elle est représentée par 16 sections dans toutes les régions du pays. La FSA offre aux personnes concernées un soutien concret au quotidien par le biais de services de consultation, de centres de formation et de rencontre ou de cours. En outre, elle s'engage sur les plans économique et politique pour la levée des obstacles et un accès pleinement autonome des personnes aveugles et malvoyantes. Parmi les exemples les plus



SBV FSA

Schweizerischer Blinden-
und Sehbehindertenverband

Fédération suisse des
aveugles et malvoyants

récents, citons les demandes concernant la participation autonome à la vie politique (vote électronique), l'accessibilité des services numériques et une mobilité sûre dans l'espace public.

Près de 400'000 personnes aveugles ou malvoyantes en Suisse

La Suisse compte quelque 400'000 personnes en situation de handicap visuel (tendance à la hausse). La FSA est l'organisation nationale d'entraide consacrée au handicap visuel. Elle épaula depuis 1911 les personnes aveugles et malvoyantes afin qu'elles puissent mener une vie autonome et épanouie dans le monde du travail et au sein de la société. Pour y parvenir, la FSA mise sur le conseil, la formation et la promotion des nouvelles technologies, ainsi que sur l'information et la sensibilisation du public. De plus amples informations sont disponibles sur www.sbv-fsa.ch.

Contact

- Roland Studer, président de la FSA, tél. 079 691 89 41, roland.studer@faust.ch
- Kannarath Meystre, secrétaire général de la FSA, tél. 031 390 88 03 ou 079 212 35 37, kannarath.meystre@sbv-fsa.ch